

Négociations de l'Assurance-chômage

ASSEDIC : Poursuivons l'action

Nous demandons notamment au Ministre du travail d'opposer un refus à l'agrément de l'Accord National Interprofessionnel du 22 mars 2014 afin d'imposer aux partenaires de l'Unedic une renégociation de l'accord.

Le Ministre du travail tergiverse : à ce jour il laisse entendre que, vu les modifications qui seraient portées à l'Annexe par les Confédérations patronales et la Confédération CFDT et la confédération FO signataires de l'Accord, il serait plutôt enclin à agréer le texte qui a été réformé à la marge.

Ces réformes dont il est fait état ne changent nullement la philosophie de régression de nos droits.

Aussi il convient de poursuivre l'action pour imposer une véritable négociation réformant ce texte et, en particulier, sur les questions relatives au différé d'indemnisation et aux dispositions relatives au décalage d'un nombre de jours non indemnisés après chaque période de travail.

MANIFESTONS ET PARTICIPONS AU DÉFILÉ MERCREDI 14 MAI 2014

À Paris, rendez-vous :
**15h00 – Depuis le Ministère du travail – angle de la rue de Varenne et du
Boulevard des Invalides (M° Varenne)**
**La manifestation se rendra jusqu'au siège du MEDEF – 55 avenue
Bosquet (M° École Militaire)**

Paris le 10 mai 2014

Le Conseil syndical